

Les travaux du réseau fibre

En 2018, Var Très Haut Débit s'était engagé avec ses partenaires à construire un réseau fibre optique qui devait desservir en 5 ans plus de 320 000 logements, commerces et entreprises varois.

Au regard de l'impact de la crise sanitaire que nous avons connu à partir du printemps 2020 et de l'évolution du nombre de logements dans le Var depuis 2018, Var Très Haut Débit a pris le nouvel engagement de construire un réseau pouvant couvrir au moins 345 000 logements, commerces et entreprises d'ici fin 2024.

Il s'agit bien évidemment d'un tout nouveau réseau fibre remplaçant progressivement l'ancien réseau de cuivre.

Le plan de déploiement

Les collectivités ont souhaité que le développement du réseau s'effectue de la manière la **plus équitable possible**, en veillant à ce que chacun des **11 ECPI varois** concernés, puisse disposer de prises Fibre dès les premières années du déploiement.

Les phases de déploiement



4 phases de déploiement ont été définies sur les années de construction du réseau pour :

- > **111 000 locaux** sur la période allant de Juin 2019 à Avril 2021
- > **105 000 locaux** de Mai 2021 à Juillet 2022
- > **86 000 locaux** d'Aout 2022 à Octobre 2023
- > **33 000 locaux** de Novembre 2023 à Octobre 2024



Les 3 étapes des travaux

Qu'est ce qui peut ralentir les travaux ?

- > **Les délais d'obtention** des autorisations **voire le refus** du passage de la fibre optique ou d'installation d'un équipement sur le domaine public ou privé peuvent ralentir les phases d'études.



- > **Les délais d'obtention des conventions d'immeubles** délivrées par les propriétaires ou gestionnaires d'immeuble peuvent retarder la mise à disposition de la Fibre dans le logement alors que le réseau est construit et arrive dans la rue.
- > Lors des phases d'étude Var Très Haut Débit vérifie la disponibilité des conduites souterraines et des infrastructures aériennes (poteaux) pour installer sa fibre. Entre la phase d'étude et le début de la construction, les conduites souterraines ou les infrastructures aériennes ont pu être endommagées (enfouissement de la chaussée, écrasement des conduites, dégradation des poteaux suite à des intempéries,...). Ce qui oblige Var Très Haut Débit à procéder à **des réparations** après avoir obtenu l'autorisation des propriétaires de ces équipements (Orange, Enedis par exemple). Parfois, Var Très Haut Débit doit construire à la place ses propres infrastructures pour pouvoir installer sa fibre. Ces opérations entraînent un ralentissement des travaux de déploiement de la fibre et de fait un décalage dans le planning de construction.
- > **Les conditions météorologiques** peuvent bien évidemment également retarder les travaux.



En savoir plus sur le réseau et ses composants



VAR TRÈS HAUT DÉBIT

66 avenue de l'Amiral
Daveluy
83000 TOULON